



SOGIREX **WALTER FRANCE**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

SAS 4 D-F

18 Q Chemin de la Plaine

09000 SAINT-JEAN-DE-VERGES

N° SIRET : 90001994400017

Comptes Annuels

Exercice clos le : 30 septembre 2025

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SAS 4 D-F		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		18 Q Chemin de la Plaine		09000 SAINT-JEAN-DE-VERGES			
SIRET		9 0 0 0 1 9 9 4 4 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le			
				3 0 0 9 2 0 2 5			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial*	010		012	
		{	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*			028		030	
	Immobilisations financières* (1)			040	80 100	042	10 000
	Total I (5)			044	80 100	048	10 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070	
			Autres* (3)	072	15 715	074	15 715
	Valeurs mobilières de placement			080		082	
	Disponibilités			084	15 231	086	15 231
	Charges constatées d'avance*			092		094	
	Total II			096	30 946	098	30 946
	Total général (I + II)			110	111 046	112	10 000
PASSIF						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			73 000
	Ecarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			3 638
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves ()	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131		132		
	Report à nouveau			134			-1 964
	Résultat de l'exercice			136			-2 629
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142			72 045
Provisions pour risques et charges						Total II 154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169		172		
	Comptes courants d'associés			173			
	Autres dettes			175			29 000
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176			29 000
Total général (I + II + III)						180 101 046	
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	15 715	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-F

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE										Formulaire déposé au titre de l'IR		018	☐	Exercice N clos le				
										3	0	0	9	2	0	2	5	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									209			210					
	Production vendue	{	biens			dont export et livraisons intracommunautaires	{	215				214						
			services *	217						218								
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222				
	Production immobilisée*													224				
	Subventions d'exploitation reçues													226				
	Autres produits													230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)														232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)													234				
	Variation de stocks (marchandises)*													236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)													238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *													240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)												242	1 019			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *												243		)	244	
	Rémunérations du personnel*													250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)													252				
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		)	254										
	Dotations aux provisions													256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262										
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260													
Total des charges d'exploitation (II)														264	1 019			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270	-1 019			
Produits financiers (III)										280	9 721		Charges financières (V)	294	11 331			
Produits exceptionnels (IV)														290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300											
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348														
Impôt sur les bénéfices* (VII)														306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)														310	-2 629			
B- RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	2 629			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*													316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles													318				
	Provisions non déductibles*													322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)													324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires sur cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	450										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342										
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)	181		JEI (44. sexies A)	989													
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138													
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344													
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993													
	BUD (44 sexdecies)	992																
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit													346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)													655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)													643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)													645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)													647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)													648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)													641			
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)													990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)													649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	11 179	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *												356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	11 179	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 101 045,81 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -2 628,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		80 100		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			80 100		
TOTAL GENERAL			80 100		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				80 100	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					80 100	
TOTAL GENERAL					80 100	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
DA CUNHA Christophe - 375 rue des vignes Patau 09000 SA	17 000	79 537	100,00	22 263
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SCI DA.C - 18Q Chemin de la plaine 09000 SAINT JEAN DE V	1 000	-6 804	10,00	-4 661
LCDT INVEST - 2 impasse de Miquel 09120 CRAMPAGNA - 9	20 000	7 696	50,00	-2 100
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2002935 - SAS 4 D-F

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales DA CUNHA Christophe - 375 rue des vignes Patou 09000 SAINT JEAN DE VERGE - 81756039400022 (+ 50% du capital détenu par la société)	17 000	79 537	100,00	17 000	17 000	27 670		549 281	22 263	9 000
2 . Participations SCI DA.C - 18Q Chemin de la plaine 09000 SAINT JEAN DE VERGES - 98110889700019 (10 à 50% du capital détenu par la société)	1 000	-6 804	10,00	1 000	1 000			14 577	-4 661	
Observations LCDT INVEST - 2 impasse de Miquel 09120 CRAMPAGNA - 90052932200019	Cloture au 31/12 20 000	7 696	50,00	10 000	10 000				-2 100	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2002935 - SAS 4 D-F

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	15 715	15 715	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		15 715	15 715	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CAPITAUX PROPRES

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	73 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	73 000,00	1,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	73 000			73 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	3 638			3 638
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau			1 964	-1 964
Résultat de l'exercice	-1 964		665	-2 629
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	74 674		2 629	72 045

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

2002935 - SAS 4 D-F
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés				
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	29 000	29 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	29 000	29 000		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

4 D-F
Société par actions simplifiée
au capital de 73 000 euros
Siège social : 18 Quater Chemin de la Plaine, 09000 ST JEAN DE VERGES
900 019 944 RCS FOIX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le TRENTE ET MARS,
A 8H15,

Les associés de la société 4 D-F se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents ou représentés :

Christophe DA CUNHA,
propriétaire de 71 499 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Céline, Régine BERGE épouse DA CUNHA,
propriétaire de 1 499 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Emy DA CUNHA, Représentée par Céline DA CUNHA et Christophe DA CUNHA
propriétaire de 1 action nominative ordinaire en pleine propriété,
Perrine DA CUNHA
propriétaire de 1 action nominative ordinaire en pleine propriété,

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe DA CUNHA, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Céline BERGE épouse DA CUNHA est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3000 actions sur les 3000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 30 septembre 2025,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -2 628,87 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -2 628,87 euros
En totalité au compte "report à nouveau"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et les associés.

Christophe DA CUNHA



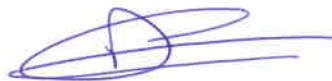
Céline BERGE épouse DA CUNHA



Emy DA CUNHA
Représentée par
Christophe DA CUNHA



Céline DA CUNHA



Perrine DA CUNHA

